FORMULAIRE D'INSCRIPTION <u>PARTICULIERS</u> AU VIDE GRENIER DU DIMANCHE 7 JUIN 2020 ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES DE CHEMAZE

Lieu: Place de la mairie 53200 CHEMAZE Infos et réservations au 06.89.22.81.97 ou buffetaclaire@yahoo.fr Accueil des exposants à partir de 6h30 Ouverture au public de 8h30 à 17h30 Buvette et restauration sur place NOM :.... PRENOM:.... ADRESSE:.... CP VILLE: TEL:..... MAIL:.... Pour toute inscription merci de joindre une copie de pièce d'identité (carte d'identité ou permis de conduire) Souhaite exposer le dimanche 7 juin 2020 à CHEMAZE Je réservemètres (1 mètre = 2€) les véhicules sont acceptés sur l'emplacement merci de prendre le métrage en fonction de votre véhicule ATTESTATION SUR L'HONNEUR Je soussigné(e),.....participant non professionnel à la vente au déballage désigné ci-dessus, déclare sur l'honneur (entourer un des deux): 1- N'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature 2- Avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à le..... Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

REGLEMENT DU VIDE GRENIER DU DIMANCHE 7 juin 2020 A CHEMAZE

- 1. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation
- 2. Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 8h30 et à ne pas remballer avant 17h00
- 3. Les objets et les collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, en cas de casse, de vol ou autre préjudice.
- 4. Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements réservés et alloués par la Comité des Fêtes de Chemazé.
- 5. Le Comité des Fêtes de Chemazé et les commerçants se réservent l'exclusivité de la vente de restauration et de boissons
- 6. La réservation des emplacements ne sera prise en compte qu'après réception du formulaire d'inscription complété, signé et du paiement. Dépôt à remettre sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie en y indiquant dessus Comité des Fêtes Vide Grenier ou par voie postale à l'adresse suivante :

Mairie de CHEMAZE

Comité des Fêtes - Vide Grenier

Place de la Mairie

53200 CHEMAZE

- 7. Les priorités d'inscriptions seront déterminées par l'ordre d'arrivée des formulaires chez l'organisateur.
- 8. Aucun motif ne pourra entraîner un remboursement de l'emplacement.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION <u>PROFESSIONNELS</u> AU VIDE GRENIER DU DIMANCHE 7 JUIN 2020 ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES DE CHEMAZE

Lieu: Place de la mairie 53200 CHEMAZE Infos et réservations au 06.89.22.81.97 ou buffetaclaire@yahoo.fr Accueil des exposants à partir de 6h30 Ouverture au public de 8h30 à 17h30 Buvette et restauration sur place PRENOM: NOM SOCIETE :.... ADRESSE:..... CP VILLE: TEL:..... Pour toute inscription merci de joindre une copie de pièce d'identité (carte d'identité ou permis de conduire) Souhaite exposer le dimanche 7 JUIN 2020 à CHEMAZE Je réservemètres (1 mètre = 2€) les véhicules sont acceptés sur l'emplacement merci de prendre le métrage en fonction de votre véhicule Je joins un chèque d'un total de € à l'ordre du Comité des fêtes de Chemazé. ATTESTATION SUR L'HONNEUR Je soussigné(e),...... déclare sur l'honneur : - être soumis au régime de l'Article L310-2 du Code de commerce - tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal) Fait à Le...... Le......

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

REGLEMENT DU VIDE GRENIER DU DIMANCHE 7 JUIN 2020 A CHEMAZE

- 1. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation
- 2. Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 8h30 et à ne pas remballer avant 17h00
- 3. Les objets et les collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, en cas de casse, de vol ou autre préjudice.
- 4. Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements réservés et alloués par la Comité des Fêtes de Chemazé.
- 5. Le Comité des Fêtes de Chemazé et les commerçants se réservent l'exclusivité de la vente de restauration et de boissons
- 6. La réservation des emplacements ne sera prise en compte qu'après réception du formulaire d'inscription complété, signé et du paiement. Dépôt à remettre sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie en y indiquant dessus Comité des Fêtes Vide Grenier ou par voie postale à l'adresse suivante :

Mairie de CHEMAZE

Comité des Fêtes - Vide Grenier

Place de la Mairie

53200 CHEMAZE

- 7. Les priorités d'inscriptions seront déterminées par l'ordre d'arrivée des formulaires chez l'organisateur.
- 8. Aucun motif ne pourra entraîner un remboursement de l'emplacement.